

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2019 B 18918 Numéro SIREN : 852 389 865 Nom ou dénomination : EPSA Dev
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2021 sous le numéro de dépôt 18361

EPSA DEV

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 14 864 016,10 EUROS

SIEGE SOCIAL : PARIS (75008) 65 RUE D'ANJOU

852 389 865 RCS PARIS

COMPTES CONSOLIDES AU 31 JANVIER 2020

**Copie certifiée conforme
Pour la société SUD OUEST CONSEIL
Président
Monsieur Matthieu GUFFLET**

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

États financiers au 31 janvier 2020

1. Bilan Actif

En euros	Note	31 janvier 2020
Ecarts d'acquisition	1	220 340 226
Immobilisations incorporelles	2	4 417 941
Immobilisations corporelles	3	1 407 317
Titres de participations non consolidées et créances rattachées	4	5 296 792
Immobilisations financières	5	2 632 901
Actif immobilisé		234 095 177
Stocks et en-cours	6	2 102 848
Créances d'exploitation	7	138 239 675
Créances hors exploitation	8	4 378 236
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	23 979 339
Charges constatées d'avance		1 048 745
Actif circulant		169 748 843
Total de l'actif		403 844 020

2. Bilan Passif

En euros	Note	31 janvier 2020
Capital		14 774 407
Primes liées au capital		132 969 659
Réserves consolidées		3 850
Résultat net		(5 764 531)
Capitaux propres - Part du groupe	10	141 983 385
Intérêts minoritaires	10	1 418 688
Provisions pour risques et charges	11	639 238
Emprunts et dettes financières	12	113 799 690
Dettes d'exploitation	13	137 956 186
Dettes hors exploitation	14	8 041 781
Produits constatés d'avance		5 052
Dettes		259 802 709
Total du passif		403 844 020

3. Compte de résultat

En euros	Note	2019/2020
Chiffre d'affaires	15	292 599 030
Autres produits d'exploitation	16	1 029 647
Produits d'exploitation		293 628 677
Achats consommés		(235 126 303)
Autres charges d'exploitation		(23 209 171)
Impôts, taxes et versements assimilés		(592 362)
Charges de personnel	17	(21 429 355)
Dotations aux amortissements et aux provisions	18	(1 133 628)
Charges d'exploitation		(281 490 820)
Résultat d'exploitation		12 137 857
Résultat financier	19	(2 589 049)
Résultat courant des entreprises intégrées		9 548 808
Résultat exceptionnel	20	(104 709)
Impôts sur les résultats	21	(2 943 400)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(11 596 852)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(5 096 153)
Intérêts minoritaires		668 378
Résultat net (part du groupe)		(5 764 531)
Résultat par action		(0.04)

4. Tableau des flux de trésorerie

En euros	Note	2019/2020
Résultat net de l'ensemble consolidé		(5 096 153)
Neutralisation des impôts différés		(599 497)
Neutralisation de la variation des provisions		62 881
Neutralisation des amortissements des écarts d'acquisition		11 596 852
Neutralisation des amortissements des immobilisations		946 233
Neutralisation des dépréciations d'immobilisations financières		(1)
Neutralisation des plus ou moins values de cession d'immobilisations		(2 113)
Neutralisation des autres impacts sans effet sur la trésorerie		-
Capacité d'autofinancement		6 908 202
Variation des stocks et des en-cours		(146 212)
Variation des créances clients et des autres créances		2 173 862
Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes		(2 958 033)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(930 383)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		5 977 819
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(410)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		2 500
Augmentation des immobilisations financières		(1 038 929)
Diminution des immobilisations financières		(202 744)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations		-
Produits de cessions titres de participation consolidés		3 259
Acquisition de titres consolidés, net de la trésorerie acquise	§ 3.4 b)	(91 016 160)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(92 252 484)
Augmentation de capital		24 263 277
Souscription d'emprunts		113 862 387
Remboursement d'emprunts		(29 000 000)
Variation des autres dettes financières		-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		109 125 664
Variation de trésorerie		22 850 999
Trésorerie à l'ouverture	9	-
Variation de change Trésorerie		12 786
Trésorerie à la clôture	9	22 863 785

Annexe

1. Information préliminaire

La société EPSA DEV (« Société »), société mère du groupe EPSA (« Groupe »), est une société par actions simplifiée de droit français. Son siège social se situe 65 rue d'Anjou, à Paris (75008). La Société a été créée en juillet 2019.

Les principales étapes de la constitution du Groupe sont les suivantes :

- La création de la Société en juillet 2019;
- L'apport des titres EPSA International réalisé par l'ensemble des associés de cette dernière et qui sont ainsi devenus associés de EPSA DEV ;
- L'apport de trésorerie réalisé par d'autres associés.

Suite aux étapes de création décrites ci-dessus, EPSA DEV a acquis des actions complémentaires d'EPSA International contre de la trésorerie de sorte qu'elle détient 100% de son capital à l'issue des transactions.

Dans les présents comptes consolidés, les apports et les acquisitions des titres EPSA International sont traités comme une acquisition globale, dégageant un écart d'acquisition amortissable. 3.4 b) Variations du périmètre de consolidation et détermination des écarts d'acquisition en page 12.

La date du premier exercice social de EPSA DEV est le 31 janvier 2020.

Le Groupe est tenu d'établir et de publier des comptes consolidés car l'addition des comptes individuels au 31 janvier 2019 et 2018 des sociétés qui composent le Groupe conduit à dépasser au moins deux des trois seuils suivants :

- Total de bilan : 24 millions d'euros,
- Chiffre d'affaires : 48 millions d'euros,
- Effectifs : 250 salariés.

2. Activités, faits marquants de l'exercice, information comparative et présentation des états financiers

2.1. Activités

Le Groupe EPSA est un multi spécialiste international du Conseil aux Entreprises et aux organisations publiques. Le Groupe met son expertise au service des acteurs économiques et institutionnels afin de les aider à optimiser leurs processus achats internes et optimiser leurs postes de charges.

En France comme à l'étranger, la mission du Groupe est d'accompagner le développement de ses clients en s'appuyant sur ses savoir-faire complémentaires :

- Conseil en Optimisation des achats et des opérations,
- Marketplace et externalisation des achats non stratégiques, dits de catégorie C,
- Conseil en Financement de l'innovation et en optimisation des charges sociales et fiscales.

2.2. Faits marquants de l'exercice

Outre les informations du paragraphe 1. ci-dessus décrivant la création du Groupe en juillet 2019 et l'acquisition concomitante du Groupe EPSA, les opérations suivantes ont eu lieu pendant l'exercice :

Acquisitions

7 sociétés ont été acquises au cours de l'exercice et consolidées en intégration globale. Les détails relatifs à ces acquisitions sont fournis dans le paragraphe 3.4 b) Variations du périmètre de consolidation et détermination des écarts d'acquisition en page 12.

2.3. Information comparative et présentation des états financiers

Les comptes consolidés au 31 janvier 2020 sont les premiers comptes consolidés publiés par le Groupe. Par conséquent, les états financiers ne comportent pas de colonne comparative.

L'acquisition du sous-groupe EPSA International ayant eu lieu en juillet 2019, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie correspondent à 6 mois d'activité des sociétés constituant ce sous-groupe.

Les sociétés acquises postérieurement à cet événement ont été consolidées à compter de leur date d'entrée dans le périmètre du Groupe comme suit :

Nom	Pourcentage acquis	Mois d'acquisition	Consolidée à partir du	Nombre de mois en consolidation
III FINANCEMENT	58 %	Juillet 2019	31/07/2019	6
BLOOMOON	100 %	Novembre 2019	01/11/2019	3
PSG	100 %	Décembre 2019	01/12/2019	2

L'effet de ces acquisitions est présenté dans les annexes aux comptes consolidés dans une colonne spécifique « Entrée de périmètre ».

3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

3.1. Déclaration de conformité

Le groupe EPSA établit ses comptes en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des établissements publics, et selon les règlements ultérieurs du Comité de la Réglementation Comptable qui ont modifié le règlement CRC 99-02.

3.2. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le Groupe.

Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur une société, les comptes de celle-ci sont mis en équivalence.

Lorsque le Groupe dispose d'un contrôle conjoint sur une société, les comptes de celle-ci sont intégrés aux comptes consolidés proportionnellement au contrôle détenu.

a. Application des méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles du règlement 99-02 sont appliquées comme suit :

Comptabilisation d'une provision pour engagements de retraite et assimilés

Le Groupe comptabilise les indemnités de fin de carrière conformément à la recommandation N° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Comptabilisation des contrats de location-financement

Le Groupe n'est pas concerné par cette méthode.

Comptabilisation des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice

Le Groupe applique la méthode à l'avancement pour ces opérations.

Etalement des frais d'émission et primes de remboursement et d'émission des emprunts obligataires

Le Groupe n'est pas concerné par cette méthode.

Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif et passif monétaires libellés en devises.

Cette méthode est appliquée.

b. Elimination des opérations intragroupes

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

c. Opérations en devises

Etats financiers des filiales étrangères établis en devises

Les actifs et passifs des filiales étrangères y compris les écarts d'acquisition, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au cours de clôture.

Les produits et les charges de ces filiales sont convertis au cours moyen de l'exercice.

Les écarts qui résultent de ces modalités de conversion sont transférés directement au poste "Réserve de conversion" dans les capitaux propres consolidés.

Transactions en devises

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date d'opération puis sont converties au cours de change de clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits :

- Dans les autres charges d'exploitation quand ils se réfèrent à des opérations d'exploitation
- En gains ou pertes de change financiers quand ils se réfèrent à des opérations financières

Principaux taux de change utilisés

Les taux de change devise contre euro des sociétés en monnaie étrangère les plus significatives sont les suivants :

Devise contre euro	31 janvier 2020		
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux d'ouverture
Yuan renminbi chinois	0.130439	0.129870	0.129853
Couronne suédoise	0.093661	0.097087	0.096404
Dollar américain	0.904814	0.862069	0.870474
Nouveau leu roumain	0.209253	0.215054	0.211546

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

a) Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part acquise dans des éléments d'actif et de passif identifiés lors de l'acquisition et valorisés à leur juste valeur.

Le coût d'acquisition correspond à l'addition du prix payé au vendeur et des frais accessoires, nets d'impôt, directement imputables à l'acquisition. Lorsque le contrat d'acquisition prévoit qu'un complément de prix sera versé postérieurement à l'acquisition, celui-ci est ajouté au coût d'acquisition initial dès lors que son versement est probable et que son montant peut être déterminé de façon fiable.

Suite à leurs comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition sont amortis ou non, comme suit :

- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur une durée déterminée selon des critères techniques, économiques et juridiques propres à chaque acquisition. Si cette durée ne peut pas être déterminée de façon fiable, la durée d'amortissement applicable est de 10 ans
- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation n'est pas limitée ne sont pas amortis. Ils font en revanche l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice

Enfin, tout écart de montant entre un complément de prix versé ultérieurement à l'acquisition et l'estimation réalisée lors de l'acquisition engendre une correction de l'écart d'acquisition initial, quelque soit la date du versement du complément. Si l'écart d'acquisition est amorti, l'amortissement est corrigé retrospectivement, par le résultat de la période en cours.

b) Immobilisations incorporelles

Logiciels

Les logiciels acquis figurent au bilan pour leur valeur d'achat. Ils sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 1 et 3 ans.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, et amorties suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée probable d'utilisation.

Agencement et Installations générales	5 à 10 ans
Matériel outillage	2 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans

d) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nominale lorsqu'il s'agit de prêts, de créances, de dépôts et de cautionnement. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable.

e) Créances et dettes d'exploitation et hors exploitation

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances cédées à des sociétés d'affacturage sont déduites du poste clients quand le financement a été reçu de la société d'affacturage et que celle-ci ne dispose pas de possibilité de recours. Les créances cédées mais pour lesquelles le financement n'a pas encore été reçu sont maintenues dans le poste clients. Les dépôts de garanties versés aux sociétés d'affacturage sont comptabilisés en immobilisations financières.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement des créances dès lors que le remboursement apparaît compromis. Ces provisions sont déterminées statistiquement et individuellement lorsqu'un risque de non recouvrement est identifié.

f) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'achat ou de souscription. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'achat.

g) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés et qui entraîneront probablement une sortie de fonds sans contrepartie, et dès lors qu'une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

h) Chiffre d'affaires

Les prestations de services sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice auquel elles sont réalisées. Elles sont évaluées au montant de la contrepartie reçue ou à recevoir, hors taxes et sous déduction des rabais, remises et ristournes consentis aux clients.

Le chiffre d'affaire est enregistré selon la nature des contrats conclus avec les clients :

Prestations faisant l'objet d'une facturation au temps passé

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un abonnement

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec ce prorata temporis.

Prestations faisant l'objet d'une rémunération au succès

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré à la réalisation de l'économie par le client conformément au partage prévu contractuellement. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas simultanée à la réalisation des économies par le client.

A la livraison du matériel

Le chiffre d'affaires relatif aux livraisons de matériel est constaté lors du transfert des risques et avantages de l'objet de la vente à son client.

i) Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe.

Les loyers issus des contrats de location simple et location financement sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les contrats de location ne sont comptabilisés en tant qu'actif immobilisé que lorsqu'ils sont d'une valeur significative.

j) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel regroupe les produits et les charges qui ne peuvent pas être affectés au résultat d'exploitation de par leur nature et qui ne sont pas amenés à se reproduire de manière habituelle.

Les plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations, les coûts de restructuration, les condamnations ou les gains éventuels suite à des litiges, ainsi que la variation des provisions afférentes aux éléments ci-avant font notamment partie du résultat exceptionnel.

Les produits et les charges sur exercices antérieurs sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

k) Résultat par action

Les résultats par action et dilué par action sont déterminés selon les méthodes prescrites par l'avis n°27 de l'ordre des experts comptables.

Le résultat par action est établi en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est établi en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice, ajusté de l'impact maximal des instruments dilutifs en actions ordinaires en circulation.

l) Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé, ainsi qu'en cas de présence de report déficitaire.

Lorsque leur récupération est ou devient incertaine du fait du caractère déficitaire des filiales concernées, les impôts différés sont décomptabilisés

Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et qui est applicable à la période de renversement des différences temporaires.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés au niveau de chaque entité fiscale.

3.4. Périmètre de consolidation et dates de clôture comptable

a) Description du périmètre

Du fait des pourcentages de détention rappelés ci-dessous, toutes les filiales incluses dans le périmètre de consolidation au 31 janvier 2020 sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

31 janvier 2020				
	Méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays	Date de clôture comptable
EPSADEV	Société mère	100.00	France	31 janvier
<u>Sous-groupe EPSA International</u>				
EPSA INTERNATIONAL	IG	100.00	France	31 janvier
EPSA	IG	100.00	France	31 janvier
UNIDEAL	IG	100.00	France	31 janvier
STF	IG	100.00	France	31 janvier
SALAMANDER	IG	100.00	France	31 janvier
OXALYNE	IG	100.00	France	31 janvier
7 PARTNERS	IG	100.00	France	31 janvier
AIR REFUND SUISSE	IG	70.00	Suisse	31 décembre
AIR REFUND SPAIN	IG	70.00	Espagne	31 décembre
AGRIATE	IG	51.20	France	31 décembre
MONTVALLON	IG	60.00	France	31 décembre
BUYPRO SPAIN	IG	65.00	Espagne	31 janvier
BUYPRO MAROC	IG	65.00	Maroc	31 janvier
A2BM LUXEMBOURG	IG	100.00	Luxembourg	30 septembre
A2BM France	IG	100.00	France	30 juin
EXPERBUY France	IG	100.00	France	31 janvier
BUYZEWAY	IG	100.00	France	31 janvier
EXPERBUY Allemagne	IG	100.00	Allemagne	31 décembre
EXPERBUY SUEDE	IG	100.00	Suède	31 décembre
EXPERBUY USA	IG	100.00	Etats-Unis	31 décembre
EXPERBUY ROUMANIE	IG	100.00	Roumanie	31 décembre
EXPERBUY CHINE	IG	100.00	Chine	31 décembre
EXPERBUY HONG-KONG	IG	100.00	Hong-Kong	31 décembre
EXPERBUY SINGAPOUR	IG	100.00	Singapour	31 décembre
EXPERBUY Belgique	IG	100.00	Belgique	31 décembre
STRAFI	IG	60.00	France	31 décembre
STRAFI INVEST	IG	60.00	France	31 décembre
III FINANCEMENT	IG	58.00	France	30 juin
<u>Sous-groupe PSG</u>				
PSG GERMANY	IG	100.00	Allemagne	31 décembre
PSG CH	IG	100.00	Suisse	31 décembre
PERKUBATOR	IG	100.00	Allemagne	31 décembre
<u>Sous-groupe Bloomoon</u>				
BLOOMOON	IG	100.00	France	31 décembre
REI	IG	100.00	France	31 décembre
ILIUM	IG	100.00	France	31 décembre

IG : Intégration Globale ; IP : Intégration Proportionnelle ; NC : Non Consolidée

b) Variations du périmètre de consolidation et détermination des écarts d'acquisition

Acquisition du Groupe EPSA International

La société EPSA International a été acquise en juillet 2019, lors de la création de la société EPSA DEV. Cette acquisition a été rémunérée en titres de capital EPSA DEV, d'une part, et en trésorerie, d'autre part. Cette acquisition a porté sur 100% du capital de EPSA International et a conduit à comptabiliser un écart d'acquisition positif de 210 655 793 euros, déterminé comme suit :

En euros		Groupe EPSA International
Prix d'acquisition des titres de participation		202 615 067
Complément de prix estimé		2 750 225
Engagement d'achat estimé		-
Frais accessoires d'acquisition, net d'impôt		2 477 463
Coût d'acquisition des titres de participation	A	207 842 755
Capitaux propres de la société acquise en date d'acquisition		(2 671 410)
Quote-part acquise		
Quote-part des capitaux propres acquis	B	(2 813 038)
Ecarts d'acquisition	A - B	210 655 793

Etant donné la complexité des activités acquises, une durée fiable d'amortissement des écarts d'acquisition n'a pas pu être déterminée. Ainsi, ce goodwill est amorti sur une durée forfaitaire de 10 ans.

Autres acquisitions de l'exercice

Ces acquisitions ont conduit à comptabiliser des écarts d'acquisition positifs de 21 281 284 euros, déterminés comme suit :

En euros		Groupe PSG	Groupe Bloomoon	3i Financement	TOTAL
Prix d'acquisition des titres de participation		14 322 334	1 800 000	7 500 000	23 622 334
Complément de prix estimé		-	100 000	-	100 000
Engagement d'achat estimé		-	-	-	-
Frais accessoires d'acquisition, net d'impôt		688 859	34 304	34 748	757 910
Coût d'acquisition des titres de participation	A	15 011 193	1 934 304	7 534 748	24 480 244
Capitaux propres de la société acquise en date d'acquisition		2 148 383	423 234	1 081 626	3 653 243
Quote-part acquise		100.00%	100.00%	58.00%	
Quote-part des capitaux propres acquis	B	2 148 383	423 234	627 343	3 198 960
Ecarts d'acquisition	A - B	12 862 810	1 511 070	6 907 405	21 281 284

Compte tenu des objectifs fixés et des perspectives de rentabilité de ces acquisitions, ces écarts d'acquisition sont amortis sur 10 ans.

Les sommes décaissées au cours de l'exercice relativement aux variations de périmètre et présentées dans le tableau des flux de trésorerie sur la ligne « Acquisitions de titres consolidés » sont les suivantes :

En euros	2019/2020
Prix d'acquisition des titres de participation	(104 746 589)
Frais accessoires d'acquisition	(4 493 574)
Différés de paiement	706 565
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	17 517 438
Acquisition de titres consolidés, net de la trésorerie acquise	(91 016 160)

c) Impact des autres acquisitions de l'exercice sur le bilan et le résultat consolidés

Bilan consolidé

Le bilan des sociétés acquises, en date d'acquisition, est présenté ci-dessous :

En euros	Groupe PSG	Groupe Bloomoon	3i Financement	TOTAL
Immobilisations incorporelles	2 612 177	1 748	6 000	2 619 925
Immobilisations corporelles	772 302	15 786	90 074	878 162
Titres de participations non consolidées et créances rattachées	1	-	-	1
Immobilisations financières	(2 873)	7 915	21 015	26 057
Actif immobilisé	3 381 607	25 449	117 089	3 524 145
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances d'exploitation	23 644 358	640 235	2 636 298	26 920 891
Créances hors exploitation	319 024	214 781	2 544	536 349
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 288 000	79 531	571 000	2 938 531
Charges constatées d'avance	96 430	11 562	17 222	125 214
Actif circulant	26 347 812	946 109	3 227 064	30 520 985
Total de l'actif	29 729 419	971 558	3 344 153	34 045 130

En euros	Groupe PSG	Groupe Bloomoon	3i Financement	TOTAL
Total Capitaux propres	2 148 383	423 234	1 081 626	3 653 243
Provisions pour risques et charges	41 422	5 087	9 084	55 593
Emprunts et dettes financières	33 173	64 888	1 608	99 669
Dettes d'exploitation	24 690 810	368 334	783 930	25 843 074
Dettes hors exploitation	2 815 631	110 015	1 467 905	4 393 551
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Dettes	27 539 614	543 237	2 253 443	30 336 294
Total du passif	29 729 419	971 558	3 344 153	34 045 130

Compte de résultat consolidé

Les autres entités acquises contribuent au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de 120 889 milliers d'euros et au résultat net consolidé à hauteur de 988 milliers d'euros, après amortissement des écarts d'acquisition. L'amortissement des écarts d'acquisition les concernant est une charge de 1 064 milliers d'euros.

d) Information proforma

Les autres sociétés acquises au cours de l'exercice contribuent au compte de résultat du Groupe depuis les dates indiquées au paragraphe **Erreur ! Source du renvoi introuvable. Erreur ! Source du renvoi introuvable.** en page 6.

Si elles avaient été acquises le 31 juillet 2019, compte tenu de l'amortissement des écarts d'acquisition, le chiffre d'affaires consolidé et le résultat net de l'ensemble consolidé auraient été respectivement de 121 501 milliers d'euros et 1 027 milliers d'euros.

4. Notes sur les postes du bilan

Note 1) Ecart d'acquisition

En euros	Durée amort.	Entrée de périmètre	Rachats d'intérêts minoritaires	Augmentation / Amortissement	Restructuration du Groupe	31 janvier 2020
EPSA International		210 655 793	-	-	-	210 655 793
Groupe PSG		12 862 810	-	-	-	12 862 810
Groupe Bloomoon		1 511 070	-	-	-	1 511 070
III Financement		6 907 405	-	-	-	6 907 405
Valeurs brutes		231 937 078	-	-	-	231 937 078
EPSA International	10 ans	-	-	(10 532 787)	-	(10 532 787)
Groupe PSG	10 ans	-	-	(643 141)	-	(643 141)
Groupe Bloomoon	10 ans	-	-	(75 554)	-	(75 554)
III Financement	10 ans	-	-	(345 370)	-	(345 370)
Amortissements		-	-	(11 596 852)	-	(11 596 852)
EPSA International		210 655 793	-	(10 532 787)	-	200 123 006
Groupe PSG		12 862 810	-	(643 141)	-	12 219 669
Groupe Bloomoon		1 511 070	-	(75 554)	-	1 435 516
III Financement		6 907 405	-	(345 370)	-	6 562 035
Valeurs nettes		231 937 078	-	(11 596 852)	-	220 340 226

Les calculs des nouveaux écarts d'acquisition sont fournis dans le paragraphe 3.4 b) Variations du périmètre de consolidation et détermination des écarts d'acquisition en page 12.

Les écarts d'acquisition présentés dans le tableau ci-dessus ont amortis sur une durée de 10 ans.

Note 2) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se répartissent comme suit :

En euros	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31 janvier 2020
Concessions, brevets et droits similaires	4 008 491	-	-	(1 316)	4 007 175
Autres immobilisations incorporelles	317 553	-	-	5 557	323 110
Immobilisations incorporelles en cours	743 421	-	-	-	743 421
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	4 500	-	-	-	4 500
Valeurs brutes	5 073 965	-	-	4 241	5 078 206
Amortissement des concessions, brevets et droits similaires	-	(611 843)	-	1 316	(610 527)
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	(25 095)	(19 841)	-	(4 802)	(49 738)
Amortissements	(25 095)	(631 684)	-	(3 486)	(660 265)
Concessions, brevets et droits similaires	4 008 491	(611 843)	-	-	3 396 648
Autres immobilisations incorporelles	292 458	(19 841)	-	755	273 372
Immobilisations incorporelles en cours	743 421	-	-	-	743 421
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	4 500	-	-	-	4 500
Valeurs nettes	5 048 870	(631 684)	-	755	4 417 941

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels.

Aucune immobilisation incorporelle n'est louée par un contrat de location-financement.

Note 3) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

En euros	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31 janvier 2020
Agencements et aménagements des terrains	1 614	-	-	-	1 614
Constructions	1 741	-	-	(139)	1 602
Installations techniques, matériel et outillage	822 229	-	-	-	822 229
Autres immobilisations corporelles	852 286	410	(410)	979	853 265
Immobilisations corporelles en cours	43 770	-	-	(474)	43 296
Valeurs brutes	1 721 640	410	(410)	366	1 722 006
Amortissements des constructions	-	-	-	139	139
Amortissements des installations techniques, matériel & outillage	-	(140 844)	-	-	(140 844)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-	(173 704)	-	(280)	(173 984)
Amortissements	-	(314 548)	-	(141)	(314 689)
Agencements et aménagements des terrains	1 614	-	-	-	1 614
Constructions	1 741	-	-	-	1 741
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	822 229	(140 844)	-	-	681 385
Autres immobilisations corporelles	852 286	(173 294)	(410)	699	679 281
Immobilisations corporelles en cours	43 770	-	-	(474)	43 296
Valeurs nettes	1 721 640	(314 138)	(410)	225	1 407 317

Aucune immobilisation corporelle n'est louée par un contrat de location-financement.

Note 4) Titres de participations non consolidées et créances rattachées

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
Titres de participations non consolidées	4 805 065	-	4 805 065
Dividendes à recevoir	12 497	-	12 497
Créances rattachées à des participations non consolidées	470 677	-	470 677
Intérêts courus sur créances rattachées	8 553	-	8 553
Titres de participations non consolidées et créances rattachées	5 296 792	-	5 296 792

Au 31 janvier 2020, les dividendes à recevoir sont d'échéance inférieure à 1 an.

Les caractéristiques des participations non consolidées sont détaillées ci-dessous :

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	% de détention	Capitaux propres	Résultat de l'exercice
BuyPro Italie	13 128	-	13 128	100.00%	NS	NS
Fin FV	1 122 869	-	1 122 869	37.50%	NS	NS
Hiveo	130 065	-	130 065	19.50%	NS	NS
Dhatim	2 516 074	-	2 516 074	13.60%	NS	NS
Experbuy Espagne	3 000	-	3 000	100.00%	NS	NS
Enoptea	1 019 928	-	1 019 928	30.27%	NS	NS
Autres	1	-	1	100.00%	NA	NA
Titres de participations non consolidées	4 805 065	-	4 805 065			

Note 5) Immobilisations financières

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
Titres immobilisés	13 767	-	13 767
Dépôts et cautionnements versés	2 173 782	-	2 173 782
Prêts, cautionnements et autres créances	445 352	-	445 352
Immobilisations financières	2 632 901	-	2 632 901

Au 31 janvier 2020, les dépôts et cautionnements versés ainsi que les prêts sont d'échéances comprises entre un et cinq ans.

Les dépôts et cautionnements versés comprennent notamment les dépôts de garantie versés aux sociétés d'affacturage pour 1 829 285 euros.

Note 6) Stocks et en-cours

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
En-cours de biens	-	-	-
Marchandises	2 133 458	(30 610)	2 102 848
Stocks et en-cours	2 133 458	(30 610)	2 102 848

Note 7) Créances d'exploitation

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
Avances et acomptes versés sur commandes	10 644 478	-	10 644 478
Clients et comptes rattachés	121 188 141	(1 940 855)	119 247 286
Créances sur personnel et organismes sociaux	593 445	-	593 445
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	7 754 466	-	7 754 466
Créances d'exploitation	140 180 530	(1 940 855)	138 239 675

Au 31 janvier 2020, les créances cédées à des sociétés d'affacturage s'élèvent 19 040 770 euros, dont 11 034 366 euros non encore financées sont maintenues au poste « Clients et comptes rattachés ».

Les créances fiscales hors impôts sur les sociétés correspondent principalement à des soldes débiteurs de TVA.

Note 8) Créances hors exploitation

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
Impôts différés actif	3 408 600	-	3 408 600
Etat, impôts sur les bénéfices	304 275	-	304 275
Créances sur cessions d'actifs	569	-	569
Autres créances	664 792	-	664 792
Créances hors exploitation	4 378 236	-	4 378 236

Au 31 janvier 2020, les créances hors exploitation sont d'échéance inférieure à un an.

Note 9) Trésorerie

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
Valeurs mobilières de placement	91 176	(28 770)	62 407
Disponibilités	23 916 932	-	23 916 932
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 008 108	(28 770)	23 979 339
Concours bancaires courants	1 115 554	-	1 115 554
Trésorerie nette	22 892 555	(28 770)	22 863 785

Note 10) Capitaux propres

En euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserve de conversion	Résultat	Capitaux propres - Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Totaux
27 juillet 2020	14 774 407	132 969 659	-	-	-	147 744 066	-	147 744 066
Résultat 2019/2020	-	-	-	-	(5 764 531)	(5 764 531)	668 378	(5 096 153)
Ecart de conversion	-	-	-	4 066	-	4 066	940	5 006
Rachats d'intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	3 092	3 092
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	746 278	746 278
Autres mouvements	-	-	(216)	-	-	(216)	-	(216)
31 janvier 2020	14 774 407	132 969 659	(216)	4 066	(5 764 531)	141 983 385	1 418 688	143 402 073

Au 31 janvier 2020, le capital de EPSA DEV est de 14 774 407 euros. Il est composé de 53 724 257 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune et de 94 019 808 ADP d'une valeur nominale de 0,10 chacune.

Note 11) Provisions pour risques et charges

En euros	Entrée de périmètre	Dotation	Reprises utilisées	Ecart de conversion	31 janvier 2020
Provisions pour litiges	138 350	1 350	-	-	139 700
Autres provisions pour risques	234 105	1 030	(3 560)	-	231 575
Provisions pour indemnités de fin de carrière	178 182	75 004	(10 944)	(280)	241 962
Autres provisions pour charges	26 001	-	-	-	26 001
Provisions pour risques et charges	576 638	77 384	(14 504)	(280)	639 238

Au 31 janvier 2020, les provisions pour litiges concernent des litiges prud'homaux en cours.

Les autres provisions pour risques concernent un contrôle fiscal portant sur les exercices 2011, 2012, 2013 dont les conclusions de l'administration sont actuellement contestées par la société.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont estimées selon les conventions collectives applicables aux différentes sociétés du Groupe et selon les hypothèses suivantes :

	31 janvier 2020
Taux d'actualisation	1.31%
Taux de croissance des salaires	1.50%
Age de départ à la retraite	65 ans
Motif de départ en retraite	Initiative du salarié

Note 12) Emprunts et dettes financières

En euros	31 janvier 2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	112 073 046
Dépôts et cautionnements reçus	400 851
Autres emprunts et dettes assimilées	210 212
Intérêts courus sur emprunts	27
Concours bancaires courants	1 115 554
Emprunts et dettes financières	113 799 690

*Principales caractéristiques des emprunts*Emprunts auprès des établissements de crédit

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont contractés :

- Auprès d'un pool bancaire via différentes lignes d'un crédit syndiqué, par EPSA DEV
 - o En juillet 2019, un prêt d'un montant total de 83 000 000 euros divisé en 2 tranches :
 - Une tranche A d'un montant initial de 29 000 000 euros, amortissable semestriellement et linéairement jusqu'en juillet 2025, à taux d'intérêt variable,

- Une tranche B d'un montant initial de 54 000 000 euros, remboursable in fine en juillet 2026, à taux d'intérêt variable
- En juillet 2019, un prêt d'un montant initial de 7 500 000 euros, amortissable semestriellement et linéairement jusqu'en 2025, à taux d'intérêt variable
- En novembre 2019, un prêt d'un montant initial de 3 000 000 euros, amortissable annuellement et linéairement jusqu'en juillet 2025, à taux d'intérêt variable
- En novembre 2019, un prêt d'un montant initial de 18 500 000 euros, remboursable in fine en juillet 2026, à taux d'intérêt variable
- Auprès de HSBC, par Salamander
 - Pour un montant initial de 350.000 euros, amortissable jusqu'en janvier 2021
 - Pour un capital restant dû au 31/01/2020 de 10 590 euros
- Auprès de la Société Générale, par Bloomoon
 - Pour un montant initial de 150 000 euros, amortissable jusqu'en 2022
 - Pour un capital restant dû au 31/01/2020 de 60 721 euros
- Auprès de BMM, par Bloomoon
 - Pour un montant initial de 40 000 euros, amortissable jusqu'en 2020
 - Pour un capital restant dû au 31/01/2020 de 1 735 euros

Autres emprunts et dettes assimilées

Les autres emprunts et dettes assimilées sont essentiellement composés de compte-courants assimilés à des dettes financières.

Échéances des emprunts et dettes financières

31 janvier 2020	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	112 073 046	7 512 048	27 605 174	76 955 824
Dépôts et cautionnements reçus	400 851	-	400 851	-
Autres emprunts et dettes assimilées	210 212	-	210 212	-
Intérêts courus sur emprunts	27	27	-	-
Concours bancaires courants	1 115 554	1 115 554	-	-
Emprunts et dettes financières	113 799 690	8 627 629	28 216 237	76 955 824

Note 13) Dettes d'exploitation

En euros	31 janvier 2020
Dettes fournisseurs	107 499 336
Avances, acomptes reçus sur commandes	1 728 927
Dettes sociales	6 516 220
Dettes fiscales hors impôt sur les sociétés	22 211 703
Dettes d'exploitation	137 956 186

Au 31 janvier 2020, les dettes d'exploitation sont essentiellement d'échéance inférieure à un an.

Les dettes fiscales hors impôts sur les sociétés correspondent principalement à des soldes débiteurs de TVA.

Note 14) Dettes hors exploitation

En euros	31 janvier 2020
Impôts différés passif	201 761
Etat, impôts sur les bénéfices	3 214 090
Compléments de prix et engagement d'achat d'intérêts minoritaires	2 850 225
Dettes sur acquisition d'immobilisations	606 565
Autres dettes	970 056
Charges à payer	199 084
Dettes hors exploitation	8 041 781

Au 31 janvier 2020, les dettes hors exploitation sont d'échéance inférieure à un an, sauf les impôts différés passif.

5. Notes sur les postes du compte de résultat

Note 15) Chiffre d'affaires

En euros	2019/2020
Ventes de marchandises	79 810 468
Production vendue de biens	1 256 998
Production vendue de services	210 927 805
Produits des activités annexes	696 347
Rabais, remises et ristournes accordés	(92 588)
Chiffre d'affaires	292 599 030

Note 16) Autres produits d'exploitation

En euros	2019/2020
Production immobilisée	763 000
Subventions d'exploitation	67 217
Reprise de provision pour indemnités de fin de carrière	10 944
Reprises des provisions pour dépréciations des actifs circulants	133 768
Transferts de charges d'exploitation	39 570
Autres produits	15 148
Autres produits d'exploitation	1 029 647

Note 17) Charges de personnel et effectifs

En euros	2019/2020
Rémunération du personnel	(15 548 023)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(5 595 852)
Autres charges de personnel	(285 480)
Charges de personnel	(21 429 355)

Les effectifs moyens se répartissent comme suit :

	2019/2020
Cadres	253
Techniciens et agents de maîtrise	29
Employés	66
Effectif moyen total	348

Note 18) Dotations aux amortissements et aux provisions

En euros	2019/2020
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(703 618)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(233 742)
Dotations aux provision pour engagements de fin de carrière	(75 004)
Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants	(121 264)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 133 628)

Note 19) Résultat financier

En euros	2019/2020
Dividendes des autres participations	10
Revenus des créances rattachées à des participations	60
Reprise des provisions pour risques et charges financiers	3 560
Gains de change	345 295
Autres produits financiers	37 418
Produits financiers	386 343
Intérêts sur emprunts	(2 515 733)
Moins-value sur cession de titres de participation non consolidées	(37 885)
Pertes de change	(387 807)
Autres charges financières	(32 937)
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	(1 030)
Charges financières	(2 975 392)
Résultat financier	(2 589 049)

Note 20) Résultat exceptionnel

En euros	2019/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	483 668
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	5 167
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	2 500
Autres produits exceptionnels	187 220
Reprises des provisions exceptionnelles pour dépréciations des actifs circulants	103 988
Produits exceptionnels	782 543
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(449 456)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(14 995)
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	(410)
Autres charges exceptionnelles	(362 275)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(8 872)
Dotations aux provisions exceptionnelles pour risques et charges	(1 350)
Dotations aux provisions exceptionnelles pour dépréciations des actifs circulants	(49 894)
Charges exceptionnelles	(887 252)
Résultat exceptionnel	(104 709)

Exercice 2019/2020

Les produits et les charges exceptionnelles sur exercices antérieurs correspondent principalement à la prise en compte dans les comptes consolidés d'opérations comptabilisées dans les comptes sociaux lors des exercices précédents, après la clôture des comptes consolidés, et dans une moindre mesure à l'effet du décalage de date de clôture de certaines filiales avec celle de la société mère du groupe.

Les autres produits exceptionnels comprennent notamment l'extourne de 2 compléments de prix provisionnés antérieurement à 2016 par des entités acquises par le groupe et non versés.

Les produits exceptionnels sur opérations de gestion correspondent à l'apurement de soldes bilantiels remontant à plusieurs exercices et notamment sur Experbuy à hauteur de 143 milliers d'euros.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion correspondent notamment à l'apurement de soldes bilantiels remontant à plusieurs exercices à hauteur de 394 milliers d'euros (pour une contrepartie sensiblement égale en produits exceptionnels), à la comptabilisation de litiges sociaux pour 165 milliers d'euros (dont 120 K€ réglés), à des frais pour opérations M&A sur la holding pour 129 milliers d'euros et à la résolution d'un litige fiscal pour 94 milliers d'euros.

Les autres charges exceptionnelles correspondent à la contrepartie des autres produits exceptionnels et à la résolution des litiges relatifs aux départs des dirigeants cédants de Salamander.

Note 21) Impôts sur les résultats

Réconciliation entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé :

En euros		2019/2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	A	(5 096 153)
Charge d'impôt comptabilisée ⁽¹⁾	B	(2 943 400)
Résultat consolidé avant impôt	A - B	(2 152 753)
Taux du Groupe		31.00%
Charge d'impôt théorique		667 353
Effet des taux d'impôt appliqués à l'étranger		42 046
Amortissement des écarts d'acquisition		(3 595 024)
Non activation ou désactivation des impôts différés sur filiale déficitaire		(17 448)
Activation d'impôts différés relatifs à des exercices antérieurs		71 703
Effets du taux d'impôt réduit et de la contribution additionnelle		(47 561)
Autres différences permanentes		(64 469)
Charge d'impôt comptabilisée		(2 943 400)
(1) Dont impôt courant		(3 542 897)
Dont impôt différé		599 497

Les impôts différés se décomposent de la manière suivante :

En euros	Entrée de périmètre	Variation résultat	Ecart de conversion	Reclassement	Restructuration du Groupe	31 janvier 2020
Impôts différés actif	2 735 484	865 840	5 206	(197 930)	-	3 408 600
Impôts différés passif	133 348	266 343		(197 930)		201 761
Impôts différés au bilan	2 602 136	599 497	5 206	-	-	3 206 839
Frais accessoires d'acquisition	1 418 609	(133 340)	-	-	-	1 285 269
Indemnités de fin de carrière	49 526	15 902	(31)	-	-	65 397
Déficits reportables	1 199 521	774 029	5 237	-	-	1 978 787
Ecarts d'évaluation	54 912	(4 576)	-	-	-	50 336
Autres	(120 432)	(52 518)	-	-	-	(172 950)
Impôts différés par nature	2 602 136	599 497	5 206	-	-	3 206 839

6. Information sectorielle

Note 22) [Information sectorielle géographique](#)

31 janvier 2020	TOTAL	France	Reste du monde
Ecarts d'acquisition	220 340 226	208 120 557	12 219 669
Immobilisations incorporelles	4 417 941	2 189 965	2 227 976
Immobilisations corporelles	1 407 317	676 388	730 929
Titres de participations non consolidées et créances rattachées	5 296 792	5 196 931	99 861
Immobilisations financières	2 632 901	2 318 300	314 601
Chiffre d'affaires	292 599 030	138 403 254	154 195 776
Résultat d'exploitation	12 137 857	10 140 604	1 997 254

Note 23) [Information sectorielle par activité](#)

31 janvier 2020	TOTAL	Conseil Operation et Procurement	Market Place	Optimisation Tax et Innovation	Autres
Ecarts d'acquisition	220 340 226	25 678 983	117 656 926	77 004 317	-
Immobilisations incorporelles	4 417 941	1 152 708	2 520 772	744 461	-
Immobilisations corporelles	1 407 317	186 030	869 834	351 453	-
Titres de participations non consolidées et créances rattachées	5 296 792	-	494 727	0	4 802 065
Immobilisations financières	2 632 901	314 274	1 950 227	107 853	260 547
Chiffre d'affaires	292 599 030	15 764 435	261 437 579	15 172 016	225 000
Résultat d'exploitation	12 137 857	2 457 367	1 889 510	7 790 980	-

7. Autres informations

Note 24) Transactions avec les parties liées

Néant

Note 25) Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

Covenants bancaires

Certaines filiales du Groupe sont soumises à des ratios à respecter dans le cadre de leurs emprunts bancaires. Les ratios, calculés sur la base des comptes sociaux, sont tous respectés.

Le non-respect de ces ratios engendre le remboursement partiel ou total de l'emprunt correspondant.

Nantissements

Dans le cadre du contrat de prêt de Juillet 2019, mentionné à la note 12, les nantissements d'actions suivants ont été accordés au profit du pool bancaire :

Agent / Agent des sûretés	Prêteurs / Bénéficiaires	Teneur CTF	Actions nanties	Rang
BNP Paribas	Pool bancaire dont:	7Partners	1	1
	Banques Populaires Rives de Paris	EPSA	1	1
	Banque Palatine	EPSA International	Totalité détenue	1
	BNP Paribas	3i Financement	Totalité détenue	1
		Experbuy	1	1
		PSG Procurement Services	Totalité détenue	1

Autres engagements donnés

En euros	31 janvier 2020
Cautions bancaires douanes	34 612
Engagements fermes sur baux commerciaux	684 556
Total	719 168

b) Engagements reçus

Néant

Note 26) Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes et enregistrés en charges dans le compte de résultat s'élèvent à environ 50 000 euros en 2019/2020.

Note 27) Rémunérations allouées aux dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

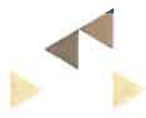
Note 28) Evénements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. Le Groupe a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 janvier 2020, et par conséquent, n'a pas procédé à un ajustement majeur de ses comptes clos au 31 janvier 2020 au titre de cet événement.

A la date d'établissement des comptes, le Groupe n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat, mais a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant notamment les mesures suivantes :

- Chômage partiel à compter du 17 mars 2020, non prorogé au-delà du 30 juin 2020
- Report des échéances de charges sociales, apuré au 30 septembre 2020

Eu égard à ces mesures, le Groupe estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.



EPSA DEV

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 14 864 016,10 EUROS

SIEGE SOCIAL : PARIS (75008) 65 RUE D'ANJOU

852 389 865 RCS PARIS

RAPPORT DU PRESIDENT

SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle notamment pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, clos le 31 janvier 2020, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Nous vous précisons qu'en application de l'article 3 de l'Ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 et du Décret n°2020-625 du 29 juillet 2020, la date limite d'approbation des comptes est le 31 octobre 2020 et non le 31 juillet 2020.

Le délai pour approuver les comptes a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2020 suivant ordonnance du président du tribunal de commerce en date du 3 novembre 2020.

Nous vous proposons d'examiner les comptes qui traduisent la situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé, de vous présenter l'évolution de la situation depuis cette clôture et d'envisager les perspectives de développement.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Nous vous précisons tout d'abord que ce premier exercice social a eu une durée exceptionnelle de sept (7) mois.

I. SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

A. EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 450 000 €, ce premier exercice ayant eu une durée exceptionnelle de sept (7) mois.

Les produits d'exploitation se sont élevés à la somme de 450 000 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 516 865 € et comprennent les postes suivants :

– Autres achats et charges externes :	167 966 €
– Impôts, taxes et versements assimilés :	1 543 €
– Salaires et traitements :	245 556 €
– Charges sociales :	101 800 €

Le résultat d'exploitation est en conséquence déficitaire d'un montant de (66 865) €.



Les charges financières se sont élevées à la somme de 1 984 932 €.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à la somme de (2 051 797) €.

Il convient de signaler un résultat exceptionnel ressortant à (356 158) €.

Le résultat de l'exercice est en conséquence une perte de (2 407 955) €.

**B. COMMENTAIRES – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE – PROGRES REALISES –
DIFFICULTES RENCONTREES – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE – EVENEMENTS
IMPORTANTES SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS**

L'exercice écoulé qui avait bien débuté, s'est poursuivi de manière tout à fait satisfaisante, la preuve en est notre résultat consolidé net part du groupe qui démontre le succès de notre organisation et notre savoir-faire. Les comptes consolidés font l'objet d'un rapport complémentaire.

La perte constatée au niveau social et mentionnée ci-dessus est structurelle et résulte pour l'essentiel des intérêts et frais financiers pour un montant de 1 984 932 € et des amortissements dérogatoires des frais d'acquisition pour un montant de 350 152 €, liés à l'opération réalisée le 25 juillet 2019.

Depuis le début de l'exercice en cours, l'exploitation se déroule toujours selon les plans et budgets prévus.

Nous tenons toutefois à attirer votre attention sur la crise sanitaire actuelle traversée par la France entière dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

La pandémie du Covid-19, qualifiée comme telle par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020, aura sans nul doute un impact majeur sur l'ensemble des économies du monde. De même, les mesures de confinement prises par le Gouvernement français pour lutter contre la propagation du virus, ainsi que celles qui sont prises notamment à la suite des lois d'urgence sanitaire du 23 mars 2020 et du 14 novembre 2020 instaurant un état d'urgence sanitaire, en particulier les mesures de fermeture obligatoire de certains établissements recevant du public, d'interdiction de rassemblement, et la réorganisation du travail induite, affectent significativement les entreprises.

Ce rapport a été établi sur la base des éléments disponibles pour la convocation de la réunion d'approbation des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Par conséquent, les sujets présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date de convocation relatifs aux effets de l'évolution de la crise liée au Covid-19.

A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas avec certitude l'impact des mesures décidées par les autorités sur notre activité et celles de nos filiales et participations.

Nous poursuivons nos efforts sur l'exercice en cours.

Aucun autre événement suffisamment important pour être relaté dans le présent rapport n'est survenu au cours de l'exercice écoulé et/ou depuis la date de clôture de l'exercice.

C. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que la société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.



D. INVESTISSEMENTS

Il n'a été procédé à aucun investissement au cours de l'exercice en dehors des acquisitions de titres détaillées en annexe.

II. BILAN

E. EXAMEN DES POSTES D'ACTIF

Le poste « Immobilisations financières » s'élève à la somme de 229 670 274 €.

Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 31 662 508 €, dont 22 500 € de charges constatées d'avance.

F. EXAMEN DES POSTES DE PASSIF

Le capital social au 31 janvier 2020 est de 14 774 407 € et le montant des capitaux propres au 31 janvier 2020 de 145 686 262 €.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme globale de 115 646 520 € et comprend les postes suivants :

– Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	112 937 204 €
– Emprunts et dettes financières diverses :	1 862 387 €
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	728 216 €
– Dettes fiscales et sociales :	90 714 €
– Autres dettes :	28 000 €

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé.

III. PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons, qu'en date du 25 juillet 2019, il a été acquis 100 % du capital de la société EPSA INTERNATIONAL puis en date 28 février 2020, les associés de la société EPSA Dev ont décidé à l'unanimité la transmission universelle du patrimoine (TUP) de la société EPSA INTERNATIONAL à la société EPSA Dev. La réalisation est intervenue le 31 mars 2020 avec une rétroactivité fiscale au 1^{er} février 2020.

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société au 31 janvier 2020.

Les sociétés que nous contrôlons ne détiennent indirectement aucune part de notre capital.

IV. COMPTES CONSOLIDES

A. EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 292 599 030 € au titre de l'exercice.

Il convient d'ajouter à cette somme le poste « Autres produits d'exploitation » d'un montant de 1 029 647 €.

Les produits d'exploitation se sont élevés à la somme de 293 628 677 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à (281 490 820) € et comprennent les postes suivants :



– Achats consommés :	(235 126 303) €
– Autres charges d'exploitation :	(23 209 171) €
– Impôts, taxes et versements assimilés :	(592 362) €
– Charges de personnel :	(21 429 355) €
– Dotations aux amortissements et aux provisions :	(1 133 628) €

Le résultat d'exploitation est en conséquence bénéficiaire d'un montant de 12 137 857 €.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 386 343 € et de (2 975 392) €.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à la somme de 9 548 808 €.

Il convient de signaler un résultat exceptionnel de (104 709) €.

Il convient également de signaler les éléments suivants :

– Impôt sur les résultats :	(2 943 400) €
– Dotations aux amortissements et écarts d'acquisition :	(11 596 852) €

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à (5 096 153) €.

Les intérêts minoritaires se sont élevés à la somme de 668 378 €.

Le résultat net de l'exercice (Part du Groupe) est en conséquence de (5 764 531) €.

B. BILAN CONSOLIDE

1. EXAMEN DES POSTES D'ACTIFS

Les écarts d'acquisition figurent à l'actif pour un montant de 220 340 226 €.

Les immobilisations incorporelles s'élèvent en montant brut à la somme de 5 078 206 € au 31 janvier 2020 et à la somme de 4 417 941 € après amortissements.

Les immobilisations corporelles s'élèvent en montant brut à la somme de 1 722 006 € au 31 janvier 2020 et à la somme de 1 407 317 € après amortissements.

Les titres de participation non consolidées (4 805 065 €) et créances rattachées s'élèvent en montant brut à la somme de 5 296 792 € au 31 janvier 2020 et n'ont pas fait l'objet de dépréciations.

Le poste « Immobilisations financières » s'élève à la somme nette de 2 632 901 €. Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 169 748 843 €, dont 1 048 745 € de charges constatées d'avance.

Le compte « Clients et comptes rattachés », d'un montant brut de 121 188 141 €, est provisionné à hauteur de (1 940 855) €.

2. EXAMEN DES POSTES DE PASSIF

Le montant des capitaux propres (Part du Groupe) au 31 janvier 2020 est de 141 983 385 €.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme globale de 259 802 709 € et comprend notamment les postes suivants :



– Emprunt et dettes financières :	113 799 690 €
– Dettes d'exploitation :	137 956 186 €
– Dettes hors exploitation :	8 041 781 €

Il a, par ailleurs, été pris en compte 5 052 € de produits constatés d'avance.

C. APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui, nous vous le rappelons, font ressortir un résultat net (Part du Groupe) de (5 764 531) €.

V. APPROBATION DES COMPTES – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui, nous vous le rappelons, font ressortir une perte de (2 407 955,15) € que nous vous proposons d'imputer en intégralité sur le poste « Prime d'émission ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

VI. DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

VII. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L.441-14 du Code de commerce (issu de l'ordonnance n° 2019-359 du 24 avril 2019), nous devons communiquer les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos fournisseurs à savoir la décomposition à la clôture de l'exercice du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, ainsi que les mêmes informations obligatoires sur les délais de paiement de nos clients.

Nous vous indiquons que nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous donner la décomposition précise des factures reçues et émises non réglées au 31 janvier 2020 dont le terme est échu ou des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

Nous vous indiquons toutefois qu'à notre connaissance le paiement des factures émises ou reçues intervient à échéance et n'accuse aucun retard grave et répété.

Nous faisons notre maximum afin d'être en mesure de vous présenter une information plus complète dans le rapport qui sera établi l'année prochaine et qui portera sur les comptes annuels de l'exercice en cours.

VIII. OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS – BSA ET BSPCE ATTRIBUES

Nous vous informons que notre société n'a procédé à aucune émission d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions, de bons de souscription d'actions (BSA) et bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE).



IX. REPRISE DES ENGAGEMENTS AVANT IMMATRICULATION

Conformément aux dispositions de l'article L.210-6 du Code de Commerce, nous vous proposons de reprendre les actes et engagements réalisés ou souscrits au nom et pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, dont l'énumération figure dans les comptes présentés.

X. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Conformément aux dispositions légales nous vous rappelons que notre société a décidé suivant acte unanime des associés en date du 18, 19, 20 et 21 décembre 2020 une délégation de compétence au président en matière d'augmentation du capital d'un montant global maximum de 70 000 €, par la création et l'émission de 700 000 actions ordinaires nouvelles de valeur nominale de dix centimes d'euros (0, 10€) au prix unitaire minimum de 1,04808 €, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés, au profit d'un ou plusieurs dirigeants, mandataires sociaux ou salariés d'une société du Groupe EPSA (défini comme la Société et l'ensemble de ses filiales directes et indirectes, contrôlées ou non) réunis ou non au sein d'une ou plusieurs holding de détention ou « Manco ».

Suivant décision du président en date du 21 décembre 2020, il a été décidé de mettre en œuvre la délégation de compétence susvisée à l'effet d'émettre 343 486 actions ordinaires de dix centimes d'euros (0,10 €) de valeur nominale chacune.

L'augmentation de capital est réservée au profit des bénéficiaires suivants :

– Monsieur Michael KOFLER	93 504 actions ordinaires nouvelles
– Monsieur Gunter GIFFELS	141 211 actions ordinaires nouvelles
– Madame Albane de la BROSSE	11 450 actions ordinaires nouvelles
– Monsieur Philippe PORTENSEIGNE	1 908 actions ordinaires nouvelles
– La société EPSTAR	95 413 actions ordinaires nouvelles

Total :	343 486 actions ordinaires nouvelles
----------------	---

XI. MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que lors de la constitution de la société, il a été décidé de nommer la société AUREALYS, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €, dont le siège social est à PARIS (75008), 8 avenue Bertie Albrecht, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro S02 510 860, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six (6) exercices, conformément aux dispositions légales, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2025.

Nous vous rappelons également que suivant acte unanime des associés en date du 12 et 13 octobre 2020, il a décidé à l'unanimité de nommer la société CONTINENTALE D'AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 87 080 € dont le siège social est à PARIS (75017), 22 place Général Catroux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 311 901 359, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six (6) exercices à



compter de l'exercice clos le 31 janvier 2020 et qui expirera à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2025.

XII. CONCLUSION

Nous espérons que les décisions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre président et votre directeur général quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 janvier 2020.

Le président

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
EPSA International	38 372 763	-1 030 622	100	199 600 066	199 600 066	27 889 285			-45 043	
Bloomoon	11 770	156 239	100	1 847 644	1 847 644			1 909 248	49 899	
PSG GmbH	25 000	3 750 000	100	15 279 082	15 279 082	3 398 724		214 557 718	487 193	
iii Financements	1 000	730	58	7 548 261	7 548 261			4 578 456	1 780 271	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Enoptea	45 228	-269 428	28,8	1 019 928	1 019 928			713 956	-326 551	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires : Néant



EPSA DEV

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Premier exercice de sept mois clos le 31 janvier 2020

EPSA DEV
Siège social : 65, rue d'Anjou – 75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Premier exercice de sept mois clos le 31 janvier 2020

A l'assemblée générale de la société EPSA DEV,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts et votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société EPSA DEV relatifs au premier exercice de sept mois clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 21 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 24 juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la

profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-avant, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe des comptes consolidés :

- « 1. *Information préliminaire* », note qui expose notamment l'origine de la société EPSA DEV et le nombre de mois d'activité concerné par cette consolidation ;
- « 3.4. b) *Variations du périmètre de consolidation et détermination des écarts d'acquisition* », note qui détaille notamment les calculs des écarts d'acquisition des sociétés acquises au cours de l'exercice écoulé et les durées d'amortissement retenues ;
- « 28) *Evénements postérieurs à la clôture* », note qui détaille l'absence d'ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus sur les comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 janvier 2020 s'établit à 220.340.226 euros, font l'objet d'un amortissement et d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « 3.3. f Ecart d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société afin de nous assurer du caractère raisonnable des estimations significatives retenues et nous avons vérifié que ladite note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 21 décembre 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 décembre 2020

Les commissaires aux comptes

CONTINENTALE D'AUDIT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Zeitoun'.

Benjamin ZEITOUN
Associé

AUREALYS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Abtan'.

Fabrice ABTAN
Associé

États financiers au 31 janvier 2020

1. Bilan Actif

En euros	Note	31 janvier 2020
Ecart d'acquisition	1	220 340 226
Immobilisations incorporelles	2	4 417 941
Immobilisations corporelles	3	1 407 317
Titres de participations non consolidées et créances rattachées	4	5 296 792
Immobilisations financières	5	2 632 901
Actif immobilisé		234 095 177
Stocks et en-cours	6	2 102 848
Créances d'exploitation	7	138 239 675
Créances hors exploitation	8	4 378 236
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	23 979 339
Charges constatées d'avance		1 048 745
Actif circulant		169 748 843
Total de l'actif		403 844 020

2. Bilan Passif

En euros	Note	31 janvier 2020
Capital		14 774 407
Primes liées au capital		132 969 659
Réserves consolidées		3 850
Résultat net		(5 764 531)
Capitaux propres - Part du groupe	10	141 983 385
Intérêts minoritaires	10	1 418 688
Provisions pour risques et charges	11	639 238
Emprunts et dettes financières	12	113 799 690
Dettes d'exploitation	13	137 956 186
Dettes hors exploitation	14	8 041 781
Produits constatés d'avance		5 052
Dettes		259 802 709
Total du passif		403 844 020

3. Compte de résultat

En euros	Note	2019/2020
Chiffre d'affaires	15	292 599 030
Autres produits d'exploitation	16	1 029 647
Produits d'exploitation		293 628 677
Achats consommés		(235 126 303)
Autres charges d'exploitation		(23 209 171)
Impôts, taxes et versements assimilés		(592 362)
Charges de personnel	17	(21 429 355)
Dotations aux amortissements et aux provisions	18	(1 133 628)
Charges d'exploitation		(281 490 820)
Résultat d'exploitation		12 137 857
Résultat financier	19	(2 589 049)
Résultat courant des entreprises intégrées		9 548 808
Résultat exceptionnel	20	(104 709)
Impôts sur les résultats	21	(2 943 400)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(11 596 852)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(5 096 153)
Intérêts minoritaires		668 378
Résultat net (part du groupe)		(5 764 531)
Résultat par action		(0.04)

4. Tableau des flux de trésorerie

En euros	Note	2019/2020
Résultat net de l'ensemble consolidé		(5 096 153)
Neutralisation des impôts différés		(599 497)
Neutralisation de la variation des provisions		62 881
Neutralisation des amortissements des écarts d'acquisition		11 596 852
Neutralisation des amortissements des immobilisations		946 233
Neutralisation des dépréciations d'immobilisations financières		(1)
Neutralisation des plus ou moins values de cession d'immobilisations		(2 113)
Neutralisation des autres impacts sans effet sur la trésorerie		-
Capacité d'autofinancement		6 908 202
Variation des stocks et des en-cours		(146 212)
Variation des créances clients et des autres créances		2 173 862
Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes		(2 958 033)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(930 383)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		5 977 819
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(410)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		2 500
Augmentation des immobilisations financières		(1 038 929)
Diminution des immobilisations financières		(202 744)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations		-
Produits de cessions titres de participation consolidés		3 259
Acquisition de titres consolidés, net de la trésorerie acquise	§ 3.4 b)	(91 016 160)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(92 252 484)
Augmentation de capital		24 263 277
Souscription d'emprunts		113 862 387
Remboursement d'emprunts		(29 000 000)
Variation des autres dettes financières		-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		109 125 664
Variation de trésorerie		22 850 999
Trésorerie à l'ouverture	9	-
Variation de change Trésorerie		12 786
Trésorerie à la clôture	9	22 863 785

Annexe

1. Information préliminaire

La société EPSA DEV (« Société »), société mère du groupe EPSA (« Groupe »), est une société par actions simplifiée de droit français. Son siège social se situe 65 rue d'Anjou, à Paris (75008). La Société a été créée en juillet 2019.

Les principales étapes de la constitution du Groupe sont les suivantes :

- La création de la Société en juillet 2019;
- L'apport des titres EPSA International réalisé par l'ensemble des associés de cette dernière et qui sont ainsi devenus associés de EPSA DEV ;
- L'apport de trésorerie réalisé par d'autres associés.

Suite aux étapes de création décrites ci-dessus, EPSA DEV a acquis des actions complémentaires d'EPSA International contre de la trésorerie de sorte qu'elle détient 100% de son capital à l'issue des transactions.

Dans les présents comptes consolidés, les apports et les acquisitions des titres EPSA International sont traités comme une acquisition globale, dégageant un écart d'acquisition amortissable. 3.4 b) Variations du périmètre de consolidation et détermination des écarts d'acquisition en page 12.

La date du premier exercice social de EPSA DEV est le 31 janvier 2020.

Le Groupe est tenu d'établir et de publier des comptes consolidés car l'addition des comptes individuels au 31 janvier 2019 et 2018 des sociétés qui composent le Groupe conduit à dépasser au moins deux des trois seuils suivants :

- Total de bilan : 24 millions d'euros,
- Chiffre d'affaires : 48 millions d'euros,
- Effectifs : 250 salariés.

2. Activités, faits marquants de l'exercice, information comparative et présentation des états financiers

2.1. Activités

Le Groupe EPSA est un multi spécialiste international du Conseil aux Entreprises et aux organisations publiques. Le Groupe met son expertise au service des acteurs économiques et institutionnels afin de les aider à optimiser leurs processus achats internes et optimiser leurs postes de charges.

En France comme à l'étranger, la mission du Groupe est d'accompagner le développement de ses clients en s'appuyant sur ses savoir-faire complémentaires :

- Conseil en Optimisation des achats et des opérations,
- Marketplace et externalisation des achats non stratégiques, dits de catégorie C,
- Conseil en Financement de l'innovation et en optimisation des charges sociales et fiscales.

2.2. Faits marquants de l'exercice

Outre les informations du paragraphe 1. ci-dessus décrivant la création du Groupe en juillet 2019 et l'acquisition concomitante du Groupe EPSA, les opérations suivantes ont eu lieu pendant l'exercice :

Acquisitions

7 sociétés ont été acquises au cours de l'exercice et consolidées en intégration globale. Les détails relatifs à ces acquisitions sont fournis dans le paragraphe 3.4 b) Variations du périmètre de consolidation et détermination des écarts d'acquisition en page 12.

2.3. Information comparative et présentation des états financiers

Les comptes consolidés au 31 janvier 2020 sont les premiers comptes consolidés publiés par le Groupe. Par conséquent, les états financiers ne comportent pas de colonne comparative.

L'acquisition du sous-groupe EPSA International ayant eu lieu en juillet 2019, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie correspondent à 6 mois d'activité des sociétés constituant ce sous-groupe.

Les sociétés acquises postérieurement à cet événement ont été consolidées à compter de leur date d'entrée dans le périmètre du Groupe comme suit :

Nom	Pourcentage acquis	Mois d'acquisition	Consolidée à partir du	Nombre de mois en consolidation
III FINANCEMENT	58 %	Juillet 2019	31/07/2019	6
BLOOMOON	100 %	Novembre 2019	01/11/2019	3
PSG	100 %	Décembre 2019	01/12/2019	2

L'effet de ces acquisitions est présenté dans les annexes aux comptes consolidés dans une colonne spécifique « Entrée de périmètre ».

3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

3.1. Déclaration de conformité

Le groupe EPSA établit ses comptes en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des établissements publics, et selon les règlements ultérieurs du Comité de la Réglementation Comptable qui ont modifié le règlement CRC 99-02.

3.2. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le Groupe.

Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur une société, les comptes de celle-ci sont mis en équivalence.

Lorsque le Groupe dispose d'un contrôle conjoint sur une société, les comptes de celle-ci sont intégrés aux comptes consolidés proportionnellement au contrôle détenu.

a. Application des méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles du règlement 99-02 sont appliquées comme suit :

Comptabilisation d'une provision pour engagements de retraite et assimilés

Le Groupe comptabilise les indemnités de fin de carrière conformément à la recommandation N° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Comptabilisation des contrats de location-financement

Le Groupe n'est pas concerné par cette méthode.

Comptabilisation des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice

Le Groupe applique la méthode à l'avancement pour ces opérations.

Etalement des frais d'émission et primes de remboursement et d'émission des emprunts obligataires

Le Groupe n'est pas concerné par cette méthode.

Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif et passif monétaires libellés en devises.

Cette méthode est appliquée.

b. Elimination des opérations intragroupes

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

c. Opérations en devises

Etats financiers des filiales étrangères établis en devises

Les actifs et passifs des filiales étrangères y compris les écarts d'acquisition, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au cours de clôture.

Les produits et les charges de ces filiales sont convertis au cours moyen de l'exercice.

Les écarts qui résultent de ces modalités de conversion sont transférés directement au poste "Réserve de conversion" dans les capitaux propres consolidés.

Transactions en devises

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date d'opération puis sont converties au cours de change de clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits :

- Dans les autres charges d'exploitation quand ils se réfèrent à des opérations d'exploitation
- En gains ou pertes de change financiers quand ils se réfèrent à des opérations financières

Principaux taux de change utilisés

Les taux de change devise contre euro des sociétés en monnaie étrangère les plus significatives sont les suivants :

Devise contre euro	31 janvier 2020		
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux d'ouverture
Yuan renminbi chinois	0.130439	0.129870	0.129853
Couronne suédoise	0.093661	0.097087	0.096404
Dollar américain	0.904814	0.862069	0.870474
Nouveau leu roumain	0.209253	0.215054	0.211546

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

a) Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part acquise dans des éléments d'actif et de passif identifiés lors de l'acquisition et valorisés à leur juste valeur.

Le coût d'acquisition correspond à l'addition du prix payé au vendeur et des frais accessoires, nets d'impôt, directement imputables à l'acquisition. Lorsque le contrat d'acquisition prévoit qu'un complément de prix sera versé postérieurement à l'acquisition, celui-ci est ajouté au coût d'acquisition initial dès lors que son versement est probable et que son montant peut être déterminé de façon fiable.

Suite à leurs comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition sont amortis ou non, comme suit :

- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur une durée déterminée selon des critères techniques, économiques et juridiques propres à chaque acquisition. Si cette durée ne peut pas être déterminée de façon fiable, la durée d'amortissement applicable est de 10 ans
- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation n'est pas limitée ne sont pas amortis. Ils font en revanche l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice

Enfin, tout écart de montant entre un complément de prix versé ultérieurement à l'acquisition et l'estimation réalisée lors de l'acquisition engendre une correction de l'écart d'acquisition initial, quelque soit la date du versement du complément. Si l'écart d'acquisition est amorti, l'amortissement est corrigé retrospectivement, par le résultat de la période en cours.

b) Immobilisations incorporelles

Logiciels

Les logiciels acquis figurent au bilan pour leur valeur d'achat. Ils sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 1 et 3 ans.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, et amorties suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée probable d'utilisation.

Agencement et Installations générales	5 à 10 ans
Matériel outillage	2 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans

d) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nominale lorsqu'il s'agit de prêts, de créances, de dépôts et de cautionnement. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable.

e) Créances et dettes d'exploitation et hors exploitation

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances cédées à des sociétés d'affacturage sont déduites du poste clients quand le financement a été reçu de la société d'affacturage et que celle-ci ne dispose pas de possibilité de recours. Les créances cédées mais pour lesquelles le financement n'a pas encore été reçu sont maintenues dans le poste clients. Les dépôts de garanties versés aux sociétés d'affacturage sont comptabilisés en immobilisations financières.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement des créances dès lors que le remboursement apparaît compromis. Ces provisions sont déterminées statistiquement et individuellement lorsqu'un risque de non recouvrement est identifié.

f) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'achat ou de souscription. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'achat.

g) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés et qui entraîneront probablement une sortie de fonds sans contrepartie, et dès lors qu'une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

h) Chiffre d'affaires

Les prestations de services sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice auquel elles sont réalisées. Elles sont évaluées au montant de la contrepartie reçue ou à recevoir, hors taxes et sous déduction des rabais, remises et ristournes consentis aux clients.

Le chiffre d'affaire est enregistré selon la nature des contrats conclus avec les clients :

Prestations faisant l'objet d'une facturation au temps passé

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un abonnement

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec ce prorata temporis.

Prestations faisant l'objet d'une rémunération au succès

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré à la réalisation de l'économie par le client conformément au partage prévu contractuellement. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas simultanée à la réalisation des économies par le client.

A la livraison du matériel

Le chiffre d'affaires relatif aux livraisons de matériel est constaté lors du transfert des risques et avantages de l'objet de la vente à son client.

i) Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe.

Les loyers issus des contrats de location simple et location financement sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les contrats de location ne sont comptabilisés en tant qu'actif immobilisé que lorsqu'ils sont d'une valeur significative.

j) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel regroupe les produits et les charges qui ne peuvent pas être affectés au résultat d'exploitation de par leur nature et qui ne sont pas amenés à se reproduire de manière habituelle.

Les plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations, les coûts de restructuration, les condamnations ou les gains éventuels suite à des litiges, ainsi que la variation des provisions afférentes aux éléments ci-avant font notamment partie du résultat exceptionnel.

Les produits et les charges sur exercices antérieurs sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

k) Résultat par action

Les résultats par action et dilué par action sont déterminés selon les méthodes prescrites par l'avis n°27 de l'ordre des experts comptables.

Le résultat par action est établi en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est établi en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice, ajusté de l'impact maximal des instruments dilutifs en actions ordinaires en circulation.

l) Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé, ainsi qu'en cas de présence de report déficitaire.

Lorsque leur récupération est ou devient incertaine du fait du caractère déficitaire des filiales concernées, les impôts différés sont décomptabilisés.

Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et qui est applicable à la période de renversement des différences temporaires.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés au niveau de chaque entité fiscale.

3.4. Périmètre de consolidation et dates de clôture comptable

a) Description du périmètre

Du fait des pourcentages de détention rappelés ci-dessous, toutes les filiales incluses dans le périmètre de consolidation au 31 janvier 2020 sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

31 janvier 2020				
	Méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays	Date de clôture comptable
EPSADEV	Société mère	100.00	France	31 janvier
<u>Sous-groupe EPSA International</u>				
EPSA INTERNATIONAL	IG	100.00	France	31 janvier
EPSA	IG	100.00	France	31 janvier
UNIDEAL	IG	100.00	France	31 janvier
STF	IG	100.00	France	31 janvier
SALAMANDER	IG	100.00	France	31 janvier
OXALYNE	IG	100.00	France	31 janvier
7 PARTNERS	IG	100.00	France	31 janvier
AIR REFUND SUISSE	IG	70.00	Suisse	31 décembre
AIR REFUND SPAIN	IG	70.00	Espagne	31 décembre
AGRIATE	IG	51.20	France	31 décembre
MONTVALLON	IG	60.00	France	31 décembre
BUYPRO SPAIN	IG	65.00	Espagne	31 janvier
BUYPRO MAROC	IG	65.00	Maroc	31 janvier
A2BM LUXEMBOURG	IG	100.00	Luxembourg	30 septembre
A2BM France	IG	100.00	France	30 juin
EXPERBUY France	IG	100.00	France	31 janvier
BUYZEWAY	IG	100.00	France	31 janvier
EXPERBUY Allemagne	IG	100.00	Allemagne	31 décembre
EXPERBUY SUEDE	IG	100.00	Suède	31 décembre
EXPERBUY USA	IG	100.00	Etats-Unis	31 décembre
EXPERBUY ROUMANIE	IG	100.00	Roumanie	31 décembre
EXPERBUY CHINE	IG	100.00	Chine	31 décembre
EXPERBUY HONG-KONG	IG	100.00	Hong-Kong	31 décembre
EXPERBUY SINGAPOUR	IG	100.00	Singapour	31 décembre
EXPERBUY Belgique	IG	100.00	Belgique	31 décembre
STRAFI	IG	60.00	France	31 décembre
STRAFI INVEST	IG	60.00	France	31 décembre
III FINANCEMENT	IG	58.00	France	30 juin
<u>Sous-groupe PSG</u>				
PSG GERMANY	IG	100.00	Allemagne	31 décembre
PSG CH	IG	100.00	Suisse	31 décembre
PERKUBATOR	IG	100.00	Allemagne	31 décembre
<u>Sous-groupe Bloomoon</u>				
BLOOMOON	IG	100.00	France	31 décembre
REI	IG	100.00	France	31 décembre
ILIUM	IG	100.00	France	31 décembre

IG : Intégration Globale ; IP : Intégration Proportionnelle ; NC : Non Consolidée

b) Variations du périmètre de consolidation et détermination des écarts d'acquisition

Acquisition du Groupe EPSA International

La société EPSA International a été acquise en juillet 2019, lors de la création de la société EPSA DEV. Cette acquisition a été rémunérée en titres de capital EPSA DEV, d'une part, et en trésorerie, d'autre part. Cette acquisition a porté sur 100% du capital de EPSA International et a conduit à comptabiliser un écart d'acquisition positif de 210 655 793 euros, déterminé comme suit :

En euros		Groupe EPSA International
Prix d'acquisition des titres de participation		202 615 067
Complément de prix estimé		2 750 225
Engagement d'achat estimé		-
Frais accessoires d'acquisition, net d'impôt		2 477 463
Coût d'acquisition des titres de participation	A	207 842 755
Capitaux propres de la société acquise en date d'acquisition		(2 671 410)
Quote-part acquise		
Quote-part des capitaux propres acquis	B	(2 813 038)
Ecarts d'acquisition	A - B	210 655 793

Etant donné la complexité des activités acquises, une durée fiable d'amortissement des écarts d'acquisition n'a pas pu être déterminée. Ainsi, ce goodwill est amorti sur une durée forfaitaire de 10 ans.

Autres acquisitions de l'exercice

Ces acquisitions ont conduit à comptabiliser des écarts d'acquisition positifs de 21 281 284 euros, déterminés comme suit :

En euros		Groupe PSG	Groupe Bloomoon	3i Financement	TOTAL
Prix d'acquisition des titres de participation		14 322 334	1 800 000	7 500 000	23 622 334
Complément de prix estimé		-	100 000	-	100 000
Engagement d'achat estimé		-	-	-	-
Frais accessoires d'acquisition, net d'impôt		688 859	34 304	34 748	757 910
Coût d'acquisition des titres de participation	A	15 011 193	1 934 304	7 534 748	24 480 244
Capitaux propres de la société acquise en date d'acquisition		2 148 383	423 234	1 081 626	3 653 243
Quote-part acquise		100.00%	100.00%	58.00%	
Quote-part des capitaux propres acquis	B	2 148 383	423 234	627 343	3 198 960
Ecarts d'acquisition	A - B	12 862 810	1 511 070	6 907 405	21 281 284

Compte tenu des objectifs fixés et des perspectives de rentabilité de ces acquisitions, ces écarts d'acquisition sont amortis sur 10 ans.

Les sommes décaissées au cours de l'exercice relativement aux variations de périmètre et présentées dans le tableau des flux de trésorerie sur la ligne « Acquisitions de titres consolidés » sont les suivantes :

En euros	2019/2020
Prix d'acquisition des titres de participation	(104 746 589)
Frais accessoires d'acquisition	(4 493 574)
Différés de paiement	706 565
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	17 517 438
Acquisition de titres consolidés, net de la trésorerie acquise	(91 016 160)

c) Impact des autres acquisitions de l'exercice sur le bilan et le résultat consolidés

Bilan consolidé

Le bilan des sociétés acquises, en date d'acquisition, est présenté ci-dessous :

En euros	Groupe PSG	Groupe Bloomoon	3i Financement	TOTAL
Immobilisations incorporelles	2 612 177	1 748	6 000	2 619 925
Immobilisations corporelles	772 302	15 786	90 074	878 162
Titres de participations non consolidées et créances rattachées	1	-	-	1
Immobilisations financières	(2 873)	7 915	21 015	26 057
Actif immobilisé	3 381 607	25 449	117 089	3 524 145
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances d'exploitation	23 644 358	640 235	2 636 298	26 920 891
Créances hors exploitation	319 024	214 781	2 544	536 349
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 288 000	79 531	571 000	2 938 531
Charges constatées d'avance	96 430	11 562	17 222	125 214
Actif circulant	26 347 812	946 109	3 227 064	30 520 985
Total de l'actif	29 729 419	971 558	3 344 153	34 045 130

En euros	Groupe PSG	Groupe Bloomoon	3i Financement	TOTAL
Total Capitaux propres	2 148 383	423 234	1 081 626	3 653 243
Provisions pour risques et charges	41 422	5 087	9 084	55 593
Emprunts et dettes financières	33 173	64 888	1 608	99 669
Dettes d'exploitation	24 690 810	368 334	783 930	25 843 074
Dettes hors exploitation	2 815 631	110 015	1 467 905	4 393 551
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Dettes	27 539 614	543 237	2 253 443	30 336 294
Total du passif	29 729 419	971 558	3 344 153	34 045 130

Compte de résultat consolidé

Les autres entités acquises contribuent au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de 120 889 milliers d'euros et au résultat net consolidé à hauteur de 988 milliers d'euros, après amortissement des écarts d'acquisition. L'amortissement des écarts d'acquisition les concernant est une charge de 1 064 milliers d'euros.

d) Information proforma

Les autres sociétés acquises au cours de l'exercice contribuent au compte de résultat du Groupe depuis les dates indiquées au paragraphe Information comparative et présentation des états financiers Information comparative et présentation des états financiers en page 6.

Si elles avaient été acquises le 31 juillet 2019, compte tenu de l'amortissement des écarts d'acquisition, le chiffre d'affaires consolidé et le résultat net de l'ensemble consolidé auraient été respectivement de 121 501 milliers d'euros et 1 027 milliers d'euros.

4. Notes sur les postes du bilan

Note 1) Ecart d'acquisition

En euros	Durée amort.	Entrée de périmètre	Rachats d'intérêts minoritaires	Augmentation / Amortissement	Restructuration du Groupe	31 janvier 2020
EPSA International		210 655 793	-	-	-	210 655 793
Groupe PSG		12 862 810	-	-	-	12 862 810
Groupe Bloomoon		1 511 070	-	-	-	1 511 070
III Financement		6 907 405	-	-	-	6 907 405
Valeurs brutes		231 937 078	-	-	-	231 937 078
EPSA International	10 ans	-	-	(10 532 787)	-	(10 532 787)
Groupe PSG	10 ans	-	-	(643 141)	-	(643 141)
Groupe Bloomoon	10 ans	-	-	(75 554)	-	(75 554)
III Financement	10 ans	-	-	(345 370)	-	(345 370)
Amortissements		-	-	(11 596 852)	-	(11 596 852)
EPSA International		210 655 793	-	(10 532 787)	-	200 123 006
Groupe PSG		12 862 810	-	(643 141)	-	12 219 669
Groupe Bloomoon		1 511 070	-	(75 554)	-	1 435 516
III Financement		6 907 405	-	(345 370)	-	6 562 035
Valeurs nettes		231 937 078	-	(11 596 852)	-	220 340 226

Les calculs des nouveaux écarts d'acquisition sont fournis dans le paragraphe 3.4 b) Variations du périmètre de consolidation et détermination des écarts d'acquisition en page 12.

Les écarts d'acquisition présentés dans le tableau ci-dessus ont amortis sur une durée de 10 ans.

Note 2) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se répartissent comme suit :

En euros	Entrée de périimètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31 janvier 2020
Concessions, brevets et droits similaires	4 008 491	-	-	(1 316)	4 007 175
Autres immobilisations incorporelles	317 553	-	-	5 557	323 110
Immobilisations incorporelles en cours	743 421	-	-	-	743 421
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	4 500	-	-	-	4 500
Valeurs brutes	5 073 965	-	-	4 241	5 078 206
Amortissement des concessions, brevets et droits similaires	-	(611 843)	-	1 316	(610 527)
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	(25 095)	(19 841)	-	(4 802)	(49 738)
Amortissements	(25 095)	(631 684)	-	(3 486)	(660 265)
Concessions, brevets et droits similaires	4 008 491	(611 843)	-	-	3 396 648
Autres immobilisations incorporelles	292 458	(19 841)	-	755	273 372
Immobilisations incorporelles en cours	743 421	-	-	-	743 421
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	4 500	-	-	-	4 500
Valeurs nettes	5 048 870	(631 684)	-	755	4 417 941

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels.

Aucune immobilisation incorporelle n'est louée par un contrat de location-financement.

Note 3) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

En euros	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31 janvier 2020
Agencements et aménagements des terrains	1 614	-	-	-	1 614
Constructions	1 741	-	-	(139)	1 602
Installations techniques, matériel et outillage	822 229	-	-	-	822 229
Autres immobilisations corporelles	852 286	410	(410)	979	853 265
Immobilisations corporelles en cours	43 770	-	-	(474)	43 296
Valeurs brutes	1 721 640	410	(410)	366	1 722 006
Amortissements des constructions	-	-	-	139	139
Amortissements des installations techniques, matériel & outillage	-	(140 844)	-	-	(140 844)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-	(173 704)	-	(280)	(173 984)
Amortissements	-	(314 548)	-	(141)	(314 689)
Agencements et aménagements des terrains	1 614	-	-	-	1 614
Constructions	1 741	-	-	-	1 741
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	822 229	(140 844)	-	-	681 385
Autres immobilisations corporelles	852 286	(173 294)	(410)	699	679 281
Immobilisations corporelles en cours	43 770	-	-	(474)	43 296
Valeurs nettes	1 721 640	(314 138)	(410)	225	1 407 317

Aucune immobilisation corporelle n'est louée par un contrat de location-financement.

Note 4) Titres de participations non consolidées et créances rattachées

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
Titres de participations non consolidées	4 805 065	-	4 805 065
Dividendes à recevoir	12 497	-	12 497
Créances rattachées à des participations non consolidées	470 677	-	470 677
Intérêts courus sur créances rattachées	8 553	-	8 553
Titres de participations non consolidées et créances rattachées	5 296 792	-	5 296 792

Au 31 janvier 2020, les dividendes à recevoir sont d'échéance inférieure à 1 an.

Les caractéristiques des participations non consolidées sont détaillées ci-dessous :

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	% de détention	Capitaux propres	Résultat de l'exercice
BuyPro Italie	13 128	-	13 128	100.00%	NS	NS
Fin FV	1 122 869	-	1 122 869	37.50%	NS	NS
Hiveo	130 065	-	130 065	19.50%	NS	NS
Dhatim	2 516 074	-	2 516 074	13.60%	NS	NS
Experbuy Espagne	3 000	-	3 000	100.00%	NS	NS
Enoptea	1 019 928	-	1 019 928	30.27%	NS	NS
Autres	1	-	1	100.00%	NA	NA
Titres de participations non consolidées	4 805 065	-	4 805 065			

Note 5) Immobilisations financières

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
Titres immobilisés	13 767	-	13 767
Dépôts et cautionnements versés	2 173 782	-	2 173 782
Prêts, cautionnements et autres créances	445 352	-	445 352
Immobilisations financières	2 632 901	-	2 632 901

Au 31 janvier 2020, les dépôts et cautionnements versés ainsi que les prêts sont d'échéances comprises entre un et cinq ans.

Les dépôts et cautionnements versés comprennent notamment les dépôts de garantie versés aux sociétés d'affacturage pour 1 829 285 euros.

Note 6) Stocks et en-cours

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
En-cours de biens	-	-	-
Marchandises	2 133 458	(30 610)	2 102 848
Stocks et en-cours	2 133 458	(30 610)	2 102 848

Note 7) Créances d'exploitation

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
Avances et acomptes versés sur commandes	10 644 478	-	10 644 478
Clients et comptes rattachés	121 188 141	(1 940 855)	119 247 286
Créances sur personnel et organismes sociaux	593 445	-	593 445
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	7 754 466	-	7 754 466
Créances d'exploitation	140 180 530	(1 940 855)	138 239 675

Au 31 janvier 2020, les créances cédées à des sociétés d'affacturage s'élèvent 19 040 770 euros, dont 11 034 366 euros non encore financées sont maintenues au poste « Clients et comptes rattachés ».

Les créances fiscales hors impôts sur les sociétés correspondent principalement à des soldes débiteurs de TVA.

Note 8) Créances hors exploitation

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
Impôts différés actif	3 408 600	-	3 408 600
Etat, impôts sur les bénéfices	304 275	-	304 275
Créances sur cessions d'actifs	569	-	569
Autres créances	664 792	-	664 792
Créances hors exploitation	4 378 236	-	4 378 236

Au 31 janvier 2020, les créances hors exploitation sont d'échéance inférieure à un an.

Note 9) Trésorerie

En euros	Valeurs brutes	Dépréciations	31 janvier 2020
Valeurs mobilières de placement	91 176	(28 770)	62 407
Disponibilités	23 916 932	-	23 916 932
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 008 108	(28 770)	23 979 339
Concours bancaires courants	1 115 554	-	1 115 554
Trésorerie nette	22 892 555	(28 770)	22 863 785

Note 10) Capitaux propres

En euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserve de conversion	Résultat	Capitaux propres - Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Totaux
27 juillet 2020	14 774 407	132 969 659	-	-	-	147 744 066	-	147 744 066
Résultat 2019/2020	-	-	-	-	(5 764 531)	(5 764 531)	668 378	(5 096 153)
Ecart de conversion	-	-	-	4 066	-	4 066	940	5 006
Rachats d'intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	3 092	3 092
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	746 278	746 278
Autres mouvements	-	-	(216)	-	-	(216)	-	(216)
31 janvier 2020	14 774 407	132 969 659	(216)	4 066	(5 764 531)	141 983 385	1 418 688	143 402 073

Au 31 janvier 2020, le capital de EPSA DEV est de 14 774 407 euros. Il est composé de 53 724 257 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune et de 94 019 808 ADP d'une valeur nominale de 0,10 chacune.

Note 11) Provisions pour risques et charges

En euros	Entrée de périmètre	Dotation	Reprises utilisées	Ecart de conversion	31 janvier 2020
Provisions pour litiges	138 350	1 350	-	-	139 700
Autres provisions pour risques	234 105	1 030	(3 560)	-	231 575
Provisions pour indemnités de fin de carrière	178 182	75 004	(10 944)	(280)	241 962
Autres provisions pour charges	26 001	-	-	-	26 001
Provisions pour risques et charges	576 638	77 384	(14 504)	(280)	639 238

Au 31 janvier 2020, les provisions pour litiges concernent des litiges prud'homaux en cours.

Les autres provisions pour risques concernent un contrôle fiscal portant sur les exercices 2011, 2012, 2013 dont les conclusions de l'administration sont actuellement contestées par la société.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont estimées selon les conventions collectives applicables aux différentes sociétés du Groupe et selon les hypothèses suivantes :

	31 janvier 2020
Taux d'actualisation	1.31%
Taux de croissance des salaires	1.50%
Age de départ à la retraite	65 ans
Motif de départ en retraite	Initiative du salarié

Note 12) Emprunts et dettes financières

En euros	31 janvier 2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	112 073 046
Dépôts et cautionnements reçus	400 851
Autres emprunts et dettes assimilées	210 212
Intérêts courus sur emprunts	27
Concours bancaires courants	1 115 554
Emprunts et dettes financières	113 799 690

Principales caractéristiques des empruntsEmprunts auprès des établissements de crédit

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont contractés :

- Auprès d'un pool bancaire via différentes lignes d'un crédit syndiqué, par EPSA DEV
 - o En juillet 2019, un prêt d'un montant total de 83 000 000 euros divisé en 2 tranches :
 - Une tranche A d'un montant initial de 29 000 000 euros, amortissable semestriellement et linéairement jusqu'en juillet 2025, à taux d'intérêt variable,

- Une tranche B d'un montant initial de 54 000 000 euros, remboursable in fine en juillet 2026, à taux d'intérêt variable
- En juillet 2019, un prêt d'un montant initial de 7 500 000 euros, amortissable semestriellement et linéairement jusqu'en 2025, à taux d'intérêt variable
- En novembre 2019, un prêt d'un montant initial de 3 000 000 euros, amortissable annuellement et linéairement jusqu'en juillet 2025, à taux d'intérêt variable
- En novembre 2019, un prêt d'un montant initial de 18 500 000 euros, remboursable in fine en juillet 2026, à taux d'intérêt variable
- Auprès de HSBC, par Salamander
 - Pour un montant initial de 350.000 euros, amortissable jusqu'en janvier 2021
 - Pour un capital restant dû au 31/01/2020 de 10 590 euros
- Auprès de la Société Générale, par Bloomoon
 - Pour un montant initial de 150 000 euros, amortissable jusqu'en 2022
 - Pour un capital restant dû au 31/01/2020 de 60 721 euros
- Auprès de BMM, par Bloomoon
 - Pour un montant initial de 40 000 euros, amortissable jusqu'en 2020
 - Pour un capital restant dû au 31/01/2020 de 1 735 euros

Autres emprunts et dettes assimilées

Les autres emprunts et dettes assimilées sont essentiellement composés de compte-courants assimilés à des dettes financières.

Échéances des emprunts et dettes financières

31 janvier 2020	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	112 073 046	7 512 048	27 605 174	76 955 824
Dépôts et cautionnements reçus	400 851	-	400 851	-
Autres emprunts et dettes assimilées	210 212	-	210 212	-
Intérêts courus sur emprunts	27	27	-	-
Concours bancaires courants	1 115 554	1 115 554	-	-
Emprunts et dettes financières	113 799 690	8 627 629	28 216 237	76 955 824

Note 13) Dettes d'exploitation

En euros	31 janvier 2020
Dettes fournisseurs	107 499 336
Avances, acomptes reçus sur commandes	1 728 927
Dettes sociales	6 516 220
Dettes fiscales hors impôt sur les sociétés	22 211 703
Dettes d'exploitation	137 956 186

Au 31 janvier 2020, les dettes d'exploitation sont essentiellement d'échéance inférieure à un an.

Les dettes fiscales hors impôts sur les sociétés correspondent principalement à des soldes débiteurs de TVA.

Note 14) Dettes hors exploitation

En euros	31 janvier 2020
Impôts différés passif	201 761
Etat, impôts sur les bénéfices	3 214 090
Compléments de prix et engagement d'achat d'intérêts minoritaires	2 850 225
Dettes sur acquisition d'immobilisations	606 565
Autres dettes	970 056
Charges à payer	199 084
Dettes hors exploitation	8 041 781

Au 31 janvier 2020, les dettes hors exploitation sont d'échéance inférieure à un an, sauf les impôts différés passif.

5. Notes sur les postes du compte de résultat

Note 15) Chiffre d'affaires

En euros	2019/2020
Ventes de marchandises	79 810 468
Production vendue de biens	1 256 998
Production vendue de services	210 927 805
Produits des activités annexes	696 347
Rabais, remises et ristournes accordés	(92 588)
Chiffre d'affaires	292 599 030

Note 16) Autres produits d'exploitation

En euros	2019/2020
Production immobilisée	763 000
Subventions d'exploitation	67 217
Reprise de provision pour indemnités de fin de carrière	10 944
Reprises des provisions pour dépréciations des actifs circulants	133 768
Transferts de charges d'exploitation	39 570
Autres produits	15 148
Autres produits d'exploitation	1 029 647

Note 17) Charges de personnel et effectifs

En euros	2019/2020
Rémunération du personnel	(15 548 023)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(5 595 852)
Autres charges de personnel	(285 480)
Charges de personnel	(21 429 355)

Les effectifs moyens se répartissent comme suit :

	2019/2020
Cadres	399
Techniciens et agents de maîtrise	91
Employés	177
Effectif moyen total	667

Note 18) Dotations aux amortissements et aux provisions

En euros	2019/2020
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(703 618)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(233 742)
Dotations aux provision pour engagements de fin de carrière	(75 004)
Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants	(121 264)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 133 628)

Note 19) Résultat financier

En euros	2019/2020
Dividendes des autres participations	10
Revenus des créances rattachées à des participations	60
Reprise des provisions pour risques et charges financiers	3 560
Gains de change	345 295
Autres produits financiers	37 418
Produits financiers	386 343
Intérêts sur emprunts	(2 515 733)
Moins-value sur cession de titres de participation non consolidées	(37 885)
Pertes de change	(387 807)
Autres charges financières	(32 937)
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	(1 030)
Charges financières	(2 975 392)
Résultat financier	(2 589 049)

Note 20) Résultat exceptionnel

En euros	2019/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	483 668
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	5 167
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	2 500
Autres produits exceptionnels	187 220
Reprises des provisions exceptionnelles pour dépréciations des actifs circulants	103 988
Produits exceptionnels	782 543
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(449 456)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(14 995)
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	(410)
Autres charges exceptionnelles	(362 275)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(8 872)
Dotations aux provisions exceptionnelles pour risques et charges	(1 350)
Dotations aux provisions exceptionnelles pour dépréciations des actifs circulants	(49 894)
Charges exceptionnelles	(887 252)
Résultat exceptionnel	(104 709)

Exercice 2019/2020

Les produits et les charges exceptionnelles sur exercices antérieurs correspondent principalement à la prise en compte dans les comptes consolidés d'opérations comptabilisées dans les comptes sociaux lors des exercices précédents, après la clôture des comptes consolidés, et dans une moindre mesure à l'effet du décalage de date de clôture de certaines filiales avec celle de la société mère du groupe.

Les autres produits exceptionnels comprennent notamment l'extourne de 2 compléments de prix provisionnés antérieurement à 2016 par des entités acquises par le groupe et non versés.

Les produits exceptionnels sur opérations de gestion correspondent à l'apurement de soldes bilantiels remontant à plusieurs exercices et notamment sur Experbuy à hauteur de 143 milliers d'euros.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion correspondent notamment à l'apurement de soldes bilantiels remontant à plusieurs exercices à hauteur de 394 milliers d'euros (pour une contrepartie sensiblement égale en produits exceptionnels), à la comptabilisation de litiges sociaux pour 165 milliers d'euros (dont 120 K€ réglés), à des frais pour opérations M&A sur la holding pour 129 milliers d'euros et à la résolution d'un litige fiscal pour 94 milliers d'euros.

Les autres charges exceptionnelles correspondent à la contrepartie des autres produits exceptionnels et à la résolution des litiges relatifs aux départs des dirigeants cédants de Salamander.

Note 21) Impôts sur les résultats

Réconciliation entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé :

En euros		2019/2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	A	(5 096 153)
Charge d'impôt comptabilisée ⁽¹⁾	B	(2 943 400)
Résultat consolidé avant impôt	A - B	(2 152 753)
Taux du Groupe		31.00%
Charge d'impôt théorique		667 353
Effet des taux d'impôt appliqués à l'étranger		42 046
Amortissement des écarts d'acquisition		(3 595 024)
Non activation ou désactivation des impôts différés sur filiale déficitaire		(17 448)
Activation d'impôts différés relatifs à des exercices antérieurs		71 703
Effets du taux d'impôt réduit et de la contribution additionnelle		(47 561)
Autres différences permanentes		(64 469)
Charge d'impôt comptabilisée		(2 943 400)
(1) Dont impôt courant		(3 542 897)
Dont impôt différé		599 497

Les impôts différés se décomposent de la manière suivante :

En euros	Entrée de périmètre	Variation résultat	Ecart de conversion	Reclassement	Restructuration du Groupe	31 janvier 2020
Impôts différés actif	2 735 484	865 840	5 206	(197 930)	-	3 408 600
Impôts différés passif	133 348	266 343		(197 930)		201 761
Impôts différés au bilan	2 602 136	599 497	5 206	-	-	3 206 839
Frais accessoires d'acquisition	1 418 609	(133 340)	-	-	-	1 285 269
Indemnités de fin de carrière	49 526	15 902	(31)	-	-	65 397
Déficits reportables	1 199 521	774 029	5 237	-	-	1 978 787
Ecarts d'évaluation	54 912	(4 576)	-	-	-	50 336
Autres	(120 432)	(52 518)	-	-	-	(172 950)
Impôts différés par nature	2 602 136	599 497	5 206	-	-	3 206 839

6. Information sectorielle

Note 22) [Information sectorielle géographique](#)

31 janvier 2020	TOTAL	France	Reste du monde
Ecarts d'acquisition	220 340 226	208 120 557	12 219 669
Immobilisations incorporelles	4 417 941	2 189 965	2 227 976
Immobilisations corporelles	1 407 317	676 388	730 929
Titres de participations non consolidées et créances rattachées	5 296 792	5 196 931	99 861
Immobilisations financières	2 632 901	2 318 300	314 601
Chiffre d'affaires	292 599 030	138 403 254	154 195 776
Résultat d'exploitation	12 137 857	10 140 604	1 997 254

Note 23) [Information sectorielle par activité](#)

31 janvier 2020	TOTAL	Conseil Operation et Procurement	Market Place	Optimisation Tax et Innovation	Autres
Ecarts d'acquisition	220 340 226	25 678 983	117 656 926	77 004 317	-
Immobilisations incorporelles	4 417 941	1 152 708	2 520 772	744 461	-
Immobilisations corporelles	1 407 317	186 030	869 834	351 453	-
Titres de participations non consolidées et créances rattachées	5 296 792	-	494 727	0	4 802 065
Immobilisations financières	2 632 901	314 274	1 950 227	107 853	260 547
Chiffre d'affaires	292 599 030	15 764 435	261 437 579	15 172 016	225 000
Résultat d'exploitation	12 137 857	2 457 367	1 889 510	7 790 980	-

7. Autres informations

Note 24) [Transactions avec les parties liées](#)

Néant

Note 25) Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

Covenants bancaires

Certaines filiales du Groupe sont soumises à des ratios à respecter dans le cadre de leurs emprunts bancaires. Les ratios, calculés sur la base des comptes sociaux, sont tous respectés.

Le non-respect de ces ratios engendre le remboursement partiel ou total de l'emprunt correspondant.

Nantissements

Dans le cadre du contrat de prêt de Juillet 2019, mentionné à la note 12, les nantissements d'actions suivants ont été accordés au profit du pool bancaire :

Agent / Agent des sûretés	Prêteurs / Bénéficiaires	Teneur CTF	Actions nanties	Rang
BNP Paribas	Pool bancaire dont:	7Partners	1	1
	Banques Populaires Rives de Paris	EPSA	1	1
	Banque Palatine	EPSA International	Totalité détenue	1
	BNP Paribas	3i Financement	Totalité détenue	1
		Experbuy	1	1
		PSG Procurement Services	Totalité détenue	1

Autres engagements donnés

En euros	31 janvier 2020
Cautions bancaires douanes	34 612
Engagements fermes sur baux commerciaux	684 556
Total	719 168

b) Engagements reçus

Néant

Note 26) Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes d'EPSA DEV et enregistrés en charges dans le compte de résultat de EPSA DEV s'élèvent à environ 30 000 euros en 2019/2020 (25 000 en 2018/2019 dans EPSA INTERNATIONAL).

Note 27) Rémunérations allouées aux dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Note 28) Evénements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. Le Groupe a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 janvier 2020, et par conséquent, n'a pas procédé à un ajustement majeur de ses comptes clos au 31 janvier 2020 au titre de cet événement.

A la date d'établissement des comptes, le Groupe n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat, mais a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant notamment les mesures suivantes :

- Chômage partiel à compter du 17 mars 2020, non prorogé au-delà du 30 juin 2020
- Report des échéances de charges sociales, apuré au 30 septembre 2020

Eu égard à ces mesures, le Groupe estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Note 29) Date d'arrêt des comptes

Les comptes ont été arrêtés par le président le 21 décembre 2020.